

**81^e réunion du Comité permanent
5-7 juillet 2021**

Point 4 b) de l'ordre du jour

Éléments de l'exposé sur les efforts de coordination déployés par le HCR pour mesurer l'impact de l'accueil, de la protection et de l'assistance des réfugiés

Rappel

Depuis 2018, le HCR coordonne une initiative d'évaluation de l'impact de l'accueil, de la protection et de l'assistance des réfugiés, avec pour objectif l'utilisation des données obtenues comme base d'un partage plus équitable et plus durable de la charge et des responsabilités. En vue de soutenir les réfugiés et les populations dans les pays d'accueil, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a apporté une précieuse contribution à cette initiative, en publiant en décembre 2018 un [rapport](#) sur l'aide publique au développement. En 2019, le HCR a tenu une série d'ateliers techniques ayant regroupé des participants issus des pays d'accueil de réfugiés, des pays donateurs et d'organisations internationales. L'objectif visé était d'identifier et de s'accorder sur les méthodologies permettant de déterminer les contributions des États d'accueil de réfugiés, de quantifier l'appui des organisations et pays donateurs et de concevoir une métrique d'évaluation des progrès accomplis pour un partage plus équitable de la charge et des responsabilités. La santé et l'éducation avaient été identifiées comme étant les domaines d'intérêt pour la phase initiale de l'initiative. Le travail sur l'éducation allait être mené par des experts de la Banque mondiale.

Réalisations en 2020-2021

En raison de la nécessité impérieuse d'accorder la priorité aux réponses à la pandémie de la COVID-19, les progrès ont été ralentis en 2020 au niveau des processus de suivi dirigés par des États. C'est ainsi qu'il y a eu des retards dans l'organisation d'ateliers régionaux prévus pour l'année. Toutefois, des progrès ont été réalisés dans les efforts visant à déterminer le coût de l'éducation pour les réfugiés.

En septembre 2020, le HCR a invité les États membres des Nations Unies, les États observateurs non-membres ainsi que d'autres observateurs à des débats virtuels sur les progrès de l'initiative et la voie proposée pour aller de l'avant. Le HCR, la Banque mondiale et le Centre commun de données Banque mondiale-HCR sur le déplacement forcé se sont engagés à suivre l'organisation d'ateliers régionaux et sous-régionaux, en collaboration avec la Direction générale des partenariats internationaux de la Commission européenne et les États membres intéressés. En plus d'ateliers nationaux et régionaux, les États ont été encouragés à voir dans quelle mesure accueillir une initiative pilote pour la conception d'une méthodologie de détermination des coûts du secteur de la santé.

À l'issue d'un travail effectué au cours des deux années antérieures, la Banque mondiale et le HCR ont publié en février 2021 un rapport intitulé « [The Global Cost of Inclusive Refugee Education](#) », indiquant le cadre d'analyse pour mesurer l'inclusion dans le secteur de l'éducation. Il ressort de ce rapport qu'en moyenne, le coût annuel de l'éducation pour les réfugiés est inférieur à 5 % des dépenses publiques d'éducation dans les pays en développement abritant 85 % des réfugiés dans le monde. L'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux, à travers le monde, a un coût estimatif annuel de 4,85 milliards de dollars E.-U. (estimation avant la survenue de la pandémie de la COVID-19).

Pour réfléchir sur les conclusions du rapport et la possibilité d'engager les principaux États et acteurs du développement dans sa mise en œuvre, une [table ronde](#) s'est tenue en avril 2021, en marge des réunions de la Banque mondiale de la période de printemps. Cette table ronde était organisée conjointement par la Banque mondiale, Global Affairs Canada et le HCR. Elle a permis de discuter des questions comme les obstacles non liés aux coûts, rencontrés par les réfugiés pour avoir accès à l'éducation, et les lacunes dans les approches globales actuelles de l'éducation. Ayant connu une forte participation, la table ronde a permis à Global Affairs Canada de prendre de nouveaux engagements pour le plaidoyer afin de contribuer davantage à l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs.

Les conclusions du rapport ont éclairé les débats mondiaux sur la rationalisation du financement de l'éducation. C'est ainsi que le coût estimatif annuel, chiffré à 4,85 milliards de dollars E.-U., comme indiqué plus haut, a été inclus dans le guide intitulé « [Education finance playbook](#) », publié par Theirworld. Ce coût a également été utilisé dans le travail effectué par le fonds d'affectation spéciale du Département pour le développement international avec la Banque mondiale sur l'éducation inclusive pour les réfugiés, ainsi que par International Institute for

Education Planning au Kenya, qui examine la question complexe des normes dans les établissements scolaires accueillant des réfugiés par rapport aux établissements nationaux.

Voie à suivre

Afin de déterminer le coût de l'éducation, le HCR, la Banque mondiale et le Centre commun de données ont commencé à explorer la possibilité d'utiliser les enquêtes en cours à haute fréquence par téléphone, ayant permis de collecter les données sur l'impact socio-économique de la COVID-19. Ces enquêtes comprennent déjà un module sur l'éducation, qui peut être utilisé avec quelques ajustements. À cet égard, la Banque mondiale et le HCR envisagent d'ajouter des informations pouvant contribuer au travail sur l'évaluation de l'impact de la protection, de l'accueil et de l'assistance des réfugiés, notamment pour les enquêtes visant à collecter des données sur les Vénézuéliens déplacés en Équateur et si possible les réfugiés syriens en Jordanie.

Le groupe Poverty and Equity Global Practice de la Banque mondiale espère produire des données et des preuves sur les coûts monétaires et non monétaires de l'éducation pour les enfants réfugiés inclus dans les systèmes publics d'éducation dans leurs pays d'accueil. La collecte et l'analyse des données permettront d'identifier les défis rencontrés par les enfants réfugiés vénézuéliens pour avoir accès aux établissements scolaires publics, et de déterminer les frais additionnels que les ménages réfugiés supportent pour que leurs enfants puissent avoir accès à l'éducation.

Le HCR, la Banque mondiale et le Centre commun de données examinent avec les États membres la possibilité d'organiser des réunions régionales dans les régions Amérique latine et Afrique de l'Est, Corne de l'Afrique et Grands Lacs. Ces réunions auront pour but de discuter d'une manière générale des conclusions du rapport sur les coûts de l'inclusion des réfugiés dans les systèmes éducatifs et d'évaluer l'intérêt à en faire de même concernant les coûts de l'inclusion en matière de santé.

HCR, 1^{er} juillet 2021